

PERSPECTIVES

LES DÉFIS DES LIQUIDATEURS TRANSFRONTALIERS

Automne 2020 | Numéro 4 | Volume 17

Commentaires sur les marchés

Les marchés évoluent selon les saisons

Table ronde de spécialistes

Marchés émergents : gros plan sur
des occasions peu familières

Placements

Composer avec la volatilité

DANS CE NUMÉRO



DUANE W. GREEN
Président et chef de la direction



IAN M. RIACH
B. Com., CFA
Chef des placements



SCOTT GUITARD
B.A.A. (Finance), CFA
Vice-président
Gestionnaire de portefeuille



VINCENT TONIETTO
CFA, CAIA, PRM
Vice-président
Gestionnaire de portefeuille



THOMAS E. JUNKIN
TEP
Premier vice-président
Services de fiducie personnelle



DAVID M. CIESLOWSKI
CPA, CA, CFP, CIMA
Vice-président
Conseiller en gestion de patrimoine

COLLABORATEURS

MANMEET BHATIA
CFA, LIFA, CLU, CFP, CIM
Chef, Gestion de
patrimoine privé

GILES D. MARSHALL
B. Sc., FCSI, CIMA
Vice-président
Gestionnaire de portefeuille

CLEMENT CHAN
B. Com., CFA
Gestionnaire de portefeuille

Consolider vos avantages en matière de placement

Au cours des derniers mois, les nouvelles réalités découlant de la COVID-19 semblent avoir incité les gens à se livrer à une introspection et à limiter leurs plans aux jours et aux semaines à venir. Bien que cette réaction soit tout à fait compréhensible, il s'agit d'une tendance qui va à l'encontre de notre nature même et de nos responsabilités en tant que gestionnaires de fonds. Nous cherchons des occasions partout dans le monde. Nous investissons à long terme. La Société Fiduciary Trust du Canada fait partie du groupe de sociétés de Franklin Templeton; par conséquent, ses gestionnaires de portefeuille ont accès à un réseau mondial d'équipes de gestion d'actifs sous-jacents, qui possèdent une connaissance approfondie des marchés locaux et jouissent de capacités de recherche et d'analyse à la fine pointe. C'est en tirant parti de cette plateforme que nous construisons des portefeuilles optimaux pour vous.

Cet automne, nous sommes encore plus forts grâce à l'acquisition par Franklin Templeton du gestionnaire d'actifs américain Legg Mason, société qui compte plus de 120 ans d'expérience en gestion d'actifs, dont les équipes de gestion d'actifs chevronnées sont présentes aux quatre coins du globe et qui partage des valeurs similaires aux nôtres. Cette acquisition fait en sorte que Franklin Templeton est désormais la sixième société de gestion d'actifs indépendante au monde, son actif sous gestion s'élève à environ 2 000 milliards de dollars (CA).

Nous nous réjouissons à l'idée de pouvoir tirer parti des occasions mondiales additionnelles que nous offrira cette acquisition en matière de titres à revenu fixe, d'actions et de placements non traditionnels de base et de construire votre avenir tel que vous le voyez. Comme nous le verrons dans le présent bulletin *Perspectives*, le monde, avec toutes ses merveilles et inquiétudes, est à nos portes.

Dans son article *Les défis des liquidateurs transfrontaliers*, Thomas Junkin nous présente l'expérience de familles dispersées à travers le monde et les enjeux entourant la désignation d'un liquidateur qui ne vit pas au Canada. Depuis Singapour, Chetan Sehgal porte un regard privilégié sur les réalités actuelles des sociétés des marchés émergents et présente des options de croissance à long terme. Lisez le compte-rendu de la table ronde du présent numéro, *Marchés émergents : gros plan sur des occasions peu familières*.

En cette période difficile que sera l'automne, notre équipe continuera de faire du télétravail et de communiquer par téléphone, vidéo et courriel. Quel que soit votre moyen de communication de prédilection, nous sommes facilement accessibles. Alors que 2020 tire à sa fin, prenez le temps de réfléchir aux incidences fiscales que pourraient avoir par exemple vos dons philanthropiques ou tout changement dans votre situation personnelle et parlez-en avec votre conseiller ou votre gestionnaire de portefeuille. C'est le moment idéal pour discuter de tels enjeux et pour poser vos questions.

D'ici à notre prochain numéro, nous vous souhaitons, à vous et à votre famille, santé, sourires et rires.

CFA[®] et Chartered Financial Analyst[®] sont des marques déposées du CFA Institute.

Les renseignements contenus dans le présent document étaient considérés comme fiables au moment de la publication. Toutefois, nous n'en garantissons ni l'exhaustivité ni l'exhaustivité. La préparation du présent document peut avoir nécessité des données de tiers qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification ou d'une validation indépendante par Placements Franklin Templeton (« PFT »). Placements Franklin Templeton décline toute responsabilité, quelle qu'en soit la nature, à l'égard de toute perte résultant de l'utilisation de ces informations, et le lecteur est l'unique responsable de l'utilisation qu'il fait des commentaires, des opinions et des analyses que contient le document. Le bulletin *Perspectives* vise à offrir des renseignements et des analyses aux clients de la Société Fiduciary Trust du Canada. Le lecteur ne doit pas se fier aux articles de ce bulletin pour prendre des décisions en matière de placements ni les tenir pour des conseils fiscaux ou juridiques. Il ne devrait rien entreprendre sur la seule foi de ces renseignements sans consulter d'abord son conseiller en gestion de patrimoine, son planificateur financier, son fiscaliste ou son avocat, qui pourront tenir compte de sa situation particulière pour lui donner des conseils. Les montants investis dans des fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus de Placements Franklin Templeton avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur fluctue souvent et leur rendement passé n'est pas garant de leur rendement futur. Franklin Advisers, Inc. fait partie de la Société de Placements Franklin Templeton (« SPFT »). Fiduciary Trust du Canada est un nom commercial utilisé par la Société Fiduciary Trust du Canada. La Société Fiduciary Trust du Canada et Services aux investisseurs FTC Inc. sont des filiales en propriété exclusive de la Société de Placements Franklin Templeton (« SPFT »). Groupe de gestion des actions Franklin fait partie de Franklin Resources, Inc. (« FRI »), qui exerce ses activités à l'échelle mondiale sous le nom Placements Franklin Templeton.

Les marchés évoluent selon les saisons

Par Ian M. Riach

Après avoir connu une période de volatilité importante à la fin juin, les marchés boursiers mondiaux se sont ressaisis durant l'été, pour ensuite reculer en septembre. Les gains enregistrés en juillet et en août ont été impressionnants : l'indice composé S&P/TSX a gagné près de 6,5 % sur le plan des cours et l'indice S&P 500 a bondi de presque 13 % en monnaies locales¹. Quant à l'indice MSCI EAEO, bien qu'il ait dégagé un rendement positif, il a été à la traîne des marchés nord-américains.

Selon nous, quelques thèmes ont renforcé la confiance des investisseurs au cours de l'été. Tout d'abord, les décideurs ont réitéré leur soutien. Les banques centrales sont demeurées très accommodantes, ce qui a fait en sorte que le système financier est demeuré intact et a continué de fonctionner normalement. Les gouvernements ont maintenu leur soutien aux entreprises et aux consommateurs en prolongeant différents programmes visant à atténuer les risques de faillite.

Ensuite, les économies ont amorcé leur réouverture à mesure que la courbe des cas de COVID-19 s'est aplatie (à l'exception de certaines zones sensibles). Dans ce contexte, les gens sont graduellement retournés au travail. À titre d'exemple, les rapports de Statistique Canada montrent que le taux d'emploi du mois d'août a progressé de 246 000, surpassant les attentes, lesquelles se situaient autour de 150 000². Cette progression est survenue après les gains de 419 000 enregistrés en juillet³. Aux États-Unis, le mois d'août a été le quatrième mois de suite où des gains d'emploi ont été enregistrés, le taux de chômage a d'ailleurs reculé pour s'établir à 8,4 %⁴. Bien que ces chiffres soient encore loin de ce qu'ils étaient avant la pandémie, ils demeurent prometteurs.

Enfin, les résultats de nombreuses sociétés ont commencé à s'améliorer. Les sociétés qui participent à la « transformation numérique » actuellement en cours se sont distinguées. Ces sociétés sont généralement issues des secteurs des technologies de



l'information et des services de communication. Les détaillants qui ont intensifié leur présence en ligne ont également bien fait, alors que les consommateurs ont continué d'opter pour le magasinage en ligne.

Après un été vigoureux, les marchés boursiers se sont repliés abruptement au début de septembre, avant de remonter légèrement. Un pic mondial des cas de COVID-19 a ébranlé les investisseurs, qui ont craint une autre interruption de l'activité économique. Le Canada n'a pas été épargné, alors que le nombre de cas a grimpé, et ce, à l'échelle du pays.

Aux États-Unis, bien que Républicains et Démocrates s'accordent pour dire que plus de soutien est nécessaire, leurs positions – quant au montant et quant à savoir si la distribution de l'aide devrait se faire de façon globale ou si elle devrait cibler des secteurs

en particulier – divergent considérablement. Ajoutons à cela l'incertitude entourant les résultats de l'élection et tout y est pour que la situation des États-Unis domine les grands titres. Les actions qui ont tiré le marché à la hausse cet été l'ont également tiré vers le bas, ce qui n'a surpris personne vu leur performance de juillet et d'août et leur trajectoire positive depuis les creux de février.

Étant donné les incertitudes actuelles, nous nous attendons à ce que la volatilité persiste. Or, une fois que les résultats des élections américaines seront connus et tandis que les nouvelles sur la découverte éventuelle de vaccins et de traitements contre la COVID-19 sont positives, nous sommes d'avis que les actions recommenceront à progresser, mais à un rythme plus lent.

Rendement du marché (%)	T3 2020	1 an
Indice composé S&P/TSX	4,7 %	0,0 %
Indice S&P 500 (\$ CA)	6,5 %	15,8 %
Indice MSCI EAEO (\$ CA)	2,5 %	1,5 %
Indice des obligations universelles FTSE TMX Canada	0,4 %	7,1 %
\$ CA / \$ US	1,9 %	-0,6 %

Les données ci-dessus concernant les indices sont calculées à partir de sources externes et, le cas échéant, représentent des rendements totaux. Toutes les données sont en dollars canadiens et sont établies en date du 30 septembre 2020.

1. Source : Bloomberg L.P., <https://www.bloomberg.com>.

2. « Le Quotidien – Enquête sur la population active, août 2020 », Statistique Canada, 4 septembre 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200904/dq200904a-fra.htm>

3. « Le Quotidien – Enquête sur la population active, août 2020 ».

4. « The Employment Situation – August 2020 », Bureau of Labor Statistics des États-Unis, 4 septembre 2020, révisé le 23 septembre 2020, <https://www.bls.gov/news.release/archives>.

Manœuvrer en des temps extraordinaires

Par Scott Guitard

Les marchés boursiers mondiaux ont bien progressé au cours de l'été alors que le nombre de cas de COVID-19 diminuait et que les mesures de confinement étaient assouplies. Toutefois, le troisième trimestre s'est mal terminé parce que les craintes d'une « seconde vague » de la pandémie se sont confirmées et que toute notre attention s'est tournée vers l'une des plus décisives élections américaines de l'histoire récente. Dans ce numéro, nous présentons nos plans pour traverser la période de grande incertitude du dernier trimestre d'une année extraordinaire, en nous appuyant sur le portefeuille modèle de croissance équilibré comme point de référence.

Pas de flèche : aucun changement par rapport au trimestre précédent.
→/← Représente la variation d'un trimestre à l'autre.

	Catégorie d'actif	(-)	N	(+)	Notre point de vue
PRINCIPALES CATEGORIES D'ACTIF	Marché monétaire/équivalents de trésorerie				La décision des banques centrales américaine et canadienne de laisser leur taux directeur inchangé au troisième trimestre n'avait rien de surprenant. Elles ont toutefois précisé leur orientation. En résumé, les investisseurs devraient s'attendre à des taux d'intérêt peu élevés et à une politique monétaire expansionniste à long terme. Nous avons actuellement une position neutre pour les liquidités, mais nous en ferons la répartition dès que les perspectives relatives aux obligations ou aux actions s'amélioreront.
	Titres à revenu fixe				Si l'on considère les rendements absolus, la composante des obligations a procuré des résultats légèrement positifs. Le rendement a été avantagé par la surpondération des obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure, parce que les valorisations des titres de création de sociétés ont augmenté. Les risques actuellement associés aux obligations semblent être un peu déséquilibrés. Nous nous attendons à ce que les taux des obligations à long terme progressent pendant la période des élections américaines et à l'approche de la mise au point de vaccins ou de médicaments pour lutter contre la COVID-19. Cela dit, comme nous nous attendons à ce que les mesures d'assouplissement quantitatif des banques centrales confinent les taux obligataires mondiaux à une fourchette historiquement serrée, nous ne sommes pas pressés de réduire la sous-pondération des titres à revenu fixe.
	Actions				Les marchés boursiers mondiaux ont surpassé facilement les rendements des titres à revenu fixe au troisième trimestre. La solution la plus facile semble être les actions, en raison de l'immense soutien des politiques monétaire et budgétaire. Nous hésitons toutefois à augmenter considérablement notre surpondération des actions. Les marchés boursiers sont tournés vers l'avenir, mais il existe actuellement un décalage important entre les valorisations élevées des actions mondiales et les réalités difficiles des économies sous-jacentes. La reprise économique dépendra de bien des variables. La plupart d'entre elles sont inconnues compte tenu de la nature sans précédent de cette crise et de son impact sur le comportement humain, qui demeure difficile à modéliser avec précision. En ce début de quatrième trimestre, nous avons une légère préférence pour les actions par rapport aux obligations et privilégions les sociétés américaines.
SECTEURS DES TITRES À REVENU FIXE	Obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure				La surpondération des obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure du secteur de l'énergie a fait augmenter le rendement relatif pour un deuxième trimestre d'affilée, même si la confiance s'est érodée envers les sociétés énergétiques. Même si les valorisations sont élevées, nous continuons de croire que le profil risque-rendement demeure supérieur pour les obligations émises par le gouvernement du Canada.
	Obligations d'État				Les obligations émises par le fédéral ont ajouté de la valeur au cours du trimestre en raison de leur sous-pondération. Nous prévoyons que les taux des obligations d'État continueront de se négocier dans une fourchette serrée, étant donné que le taux directeur du gouvernement du Canada demeure près de zéro et que les taux des obligations à long terme sont influencés par les mesures d'assouplissement quantitatif et la faiblesse relative de l'inflation.
	Obligations mondiales				Le Fonds mondial d'obligations Templeton a continué de peser sur les rendements absolus et relatifs durant la première moitié du troisième trimestre. Nous avons choisi de l'éliminer du portefeuille et nous prévoyons ajouter une stratégie d'obligations mondiales plus diversifiée composée de positions acheteur uniquement dans un proche avenir.
MARCHÉS BOURSISERS	Actions canadiennes				La composante des obligations canadiennes a bien fait : elle a généré des rendements absolus et relatifs positifs. La sous-pondération du secteur de l'énergie et la sélection des titres au sein de ce secteur ont fortement contribué à l'avance du portefeuille sur l'indice composé S&P/TSX au troisième trimestre. Nous maintenons la sous-pondération des actions canadiennes, étant donné que le marché intérieur est sensible à une économie dont l'avenir est incertain.
	Actions américaines				Les actions américaines ont mené le bal au troisième trimestre. La surpondération de cette catégorie d'actif a soutenu les rendements relatifs positifs au niveau du portefeuille. La sélection des titres, plus particulièrement dans le secteur des produits industriels, a fait augmenter le rendement, par comparaison à l'indice S&P 500. Nous continuons de privilégier les actions américaines et nous estimons que l'économie est en mesure de faire face aux risques à court terme associés à l'élection américaine et aux risques à long terme découlant de la pandémie.
	Actions internationales				Sur le plan des rendements absolus, les actions internationales ont affiché la pire performance des trois principales composantes d'actions. L'exposition aux marchés émergents a soutenu les rendements relatifs, car ils ont inscrit de meilleurs résultats que les marchés développés internationaux, malgré l'attention de nouveau dirigée vers les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et la forte augmentation du nombre d'infections à la COVID-19 dans certaines régions, comme le Brésil. Nous maintenons une position neutre pour les actions internationales, en tenant compte d'une part des valorisations intéressantes et d'autre part des craintes d'une seconde vague de COVID-19 et de la confusion des négociations du Brexit.

Processus de répartition de l'actif

Les décisions relatives à la répartition de l'actif sont l'aboutissement de discussions continues du Comité des stratégies de placement des clients particuliers. Nous commençons par prendre des décisions de placement stratégiques par rapport à un portefeuille modèle interne,

par exemple le portefeuille modèle de croissance équilibré. Ce portefeuille est fondé sur une composition de l'actif neutre et des conditions de marché stables¹. La différence entre notre stratégie de placement et le portefeuille modèle reflète notre engagement ferme à gérer le risque efficacement

et à réaliser nos objectifs de rendement à long terme. Lorsque nous mettons à jour notre stratégie de placement, nous examinons notre portefeuille de placements en regard de son portefeuille modèle et effectuons les opérations nécessaires.

1. Le portefeuille modèle de croissance équilibré est composé à 40 % de titres à revenu fixe et à 60 % d'actions.

Composer avec la volatilité

Par Vincent Tonietto

Ce n'est pas l'espèce la plus forte qui survit, ni la plus intelligente, mais bien celle qui s'adapte le mieux aux changements... comme le disait Charles Darwin¹.

Nous avons tous dû nous adapter durant la pandémie de COVID-19 et nous continuons de le faire. Les investisseurs ont vu les gouvernements et les banques centrales du monde entier injecter des sommes sans précédent dans leurs économies respectives afin de les relancer. Les entreprises ont dû trouver de nouvelles façons de joindre leurs clients pour survivre et augmenter leur part de marché.

Nous sommes tous étonnés de constater comment les choses étaient avant et comment elles sont maintenant. Il y a aussi beaucoup de questions au sujet de ce qui pourrait devenir plus permanent que nous le pensions au début de la pandémie. Les marchés prennent en compte ce débat. Ils ont récompensé les secteurs et certaines sociétés à mégacapitalisation qui évoluent avec leur époque. Par exemple, quoi que nous en pensions, les marchés disent que le thème de la transformation numérique (réunions virtuelles, télémédecine, etc.) ne risque pas de disparaître bientôt et que les outils numériques seront vraisemblablement encore plus présents dans notre vie future. Nous constatons également que la confiance des investisseurs est soutenue par des mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent.

L'histoire nous a enseigné qu'aucun processus d'adaptation n'est totalement à l'abri des écueils, puisque des erreurs se produisent durant les transitions. À notre avis, les erreurs induites de la volatilité sur les marchés parce que les investisseurs se rendent compte que certaines tendances sont allées trop loin, que certains risques ont été sous-estimés ou que les incertitudes à venir l'emportent sur l'information actuellement disponible.



Nous savons également que l'automne est toujours associé à la volatilité. Certains des plus importants replis du marché se sont produits durant cette période. Dans le contexte actuel – le risque d'une deuxième vague de COVID-19, les élections aux États-Unis, l'agitation civile, l'incertitude sur le plan géopolitique et un marché en effervescence –, les investisseurs ont raison d'être nerveux.

Investir en période de volatilité

À notre avis, la meilleure façon de traverser cette période sombre est de s'assurer que nos portefeuilles s'y adaptent prudemment. Pour nous, cela signifie que nous devons fonder nos décisions non pas sur la confiance mais bien sur les paramètres fondamentaux des entreprises que nous possédons, tout en gardant un œil sur les valorisations qui leur sont attribuées sur les marchés. Comme toujours, nous privilégions les sociétés présentant d'excellents bilans, qui continuent de faire preuve de résilience face à la pandémie et à d'autres difficultés majeures.

Revenons à nos observations concernant l'important soutien qu'ont reçu certains titres à mégacapitalisation du secteur des technologies de l'information plus tôt en 2020. De toute évidence, l'adoption accélérée des outils numériques crée de nouvelles occasions de placement. Toutefois, nous croyons également qu'il est imprudent de ne pas tenir compte des principes de base qui expliquent les cours boursiers surévalués ou d'acheter des actions à l'aveuglette. Notre travail consiste à aider à faire en sorte que les portefeuilles ne détiennent pas trop de ces actions lorsque, comme nous l'avons vu en septembre, les investisseurs se tournent vers un autre thème ou facteur comportant plus de risques.

De plus, nous travaillons toujours de façon à être bien positionnés pour tirer avantage des occasions que crée la volatilité. Grâce à notre rigueur, les décisions fondées sur une recherche efficace et l'analyse des paramètres fondamentaux l'emportent toujours sur la confiance.

1. Leon C. Megginson, professeur, sciences sociales, Louisiana State University. Il a présenté la version épurée des idées de Charles Darwin. <https://quoteinvestigator.com/2014/05/04/>.

Marchés émergents : gros plan sur des occasions peu familières

Si le « monde entier est une scène », alors, ces dernières années, les actions américaines ont été à l'avant et au centre de celle-ci. Cependant, comme l'explique Chetan Sehgal à Singapour, il y a une bonne raison de s'intéresser aux sociétés des marchés émergents qui se développent loin des projecteurs. De son point de vue, un examen plus attentif montre que les perceptions traditionnelles persistantes des investisseurs et les réalités actuelles ne concordent pas toujours. En cherchant à les réconcilier, on s'aperçoit qu'il existe des occasions de croissance à long terme dans des entreprises résilientes, mais peu connues.



CHETAN SEHGAL
CFA
Premier directeur général,
Directeur,
Gestion de portefeuille
Templeton Asset
Management Ltd.
Singapour

« ... les sociétés assises sur un bilan de trésorerie nette (p. ex., les sociétés technologiques) sont désormais plus résilientes sur les plans financiers et opérationnels qu'au cours des dernières décennies. »

CHETAN SEHGAL

Q : Qu'est-il important que les investisseurs gardent à l'esprit ces temps-ci?

Chetan Sehgal : Nous avons constaté une grande évolution du côté des entreprises des marchés émergents. Des premiers temps où nous cherchions à accéder aux divers marchés émergents et aux quelques occasions qu'ils offraient aux années où des sociétés prospères ont émergé suite à l'essor des produits de base jusqu'aux secteurs innovateurs d'aujourd'hui comme les technologies de l'information ou encore la santé. Si l'on considère les occasions de placement, on s'aperçoit que désormais il y a plus de reprivatization et de capital privé dans ces marchés. Alors que les pays du BRIC étaient autrefois dominants, l'expérience nous a montré que personne n'a le monopole de l'entrepreneuriat.

Q : Pouvez-vous développer votre pensée?

Chetan Sehgal : Des pays comme la Chine et l'Inde offrent une vaste gamme d'occasions. Néanmoins, des pays plus petits tels que la Corée, Taiwan, le Mexique et la Malaisie sont également des éléments essentiels. Par exemple, nous détenons des titres de Naspers, société d'investissement dans la technologie basée en Afrique du Sud et groupe internet mondial. Il y a quelques années, ils ont eu le courage d'investir dans la société chinoise Tencent alors qu'elle n'en était qu'à ses débuts. Aujourd'hui, ce conglomérat technologique multinational domine le marché numérique chinois. Naspers demeure un actionnaire principal et sa participation initiale de plusieurs millions de dollars a désormais une valeur estimée à plus de 180 milliards de dollars américains.

Sur un tout autre front, en Malaisie, la demande d'un fabricant de gants a récemment connu une augmentation spectaculaire en raison de la COVID-19. Nous estimons qu'il faut garder l'esprit ouvert et ratisser large à la recherche d'occasions.

Q : Quel est le point commun entre les différentes sociétés dont vous détenez des parts?

Chetan Sehgal : Nous privilégions l'achat à prix réduit de sociétés de grande qualité ayant une capacité de rentabilité durable. Notre approche est ascendante et axée sur les paramètres fondamentaux. Par conséquent, nos portefeuilles ont évolué parallèlement aux marchés émergents en transformation et à notre analyse des sociétés ayant cette capacité de rentabilité durable essentielle. Nos placements accordent désormais une place importante aux plateformes multitechnologiques.

Q : Quelles sont certaines des caractéristiques qui différencient de telles sociétés, en particulier durant une pandémie sans précédent?

Chetan Sehgal : Quelques éléments clés les différencient. Premièrement, en proportion de l'ensemble de la capitalisation boursière, les sociétés des marchés émergents génèrent désormais des flux de trésorerie disponibles plus importants que les entreprises occidentales. Elles produisent de plus importants flux de trésorerie pour leurs actionnaires. Deuxièmement, en Occident, on observe que des sociétés de capital-investissement prennent le contrôle d'entreprises, les endette puis leur soutire de l'argent. Cette utilisation de la dette a moins cours dans les marchés émergents.

Troisièmement, les sociétés assises sur un bilan de trésorerie nette (p. ex., les sociétés technologiques) sont désormais plus résilientes sur les plans financiers et opérationnels qu'au cours des dernières décennies. Alors que la pandémie soulève des défis de taille, les sociétés ont une assise plus stable que lors des précédentes crises financières comme la crise asiatique de 1996 ou les crises argentine et brésilienne de l'an 2000.



Finalement, l'augmentation des dépenses de consommation et l'assainissement des économies de certains marchés émergents ont fait naître des occasions de croissance nationales et régionales pour les entreprises.

Q : La gouvernance est depuis longtemps vue comme une faiblesse des sociétés des marchés émergents.

Chetan Sehgal : Sur le plan structurel, les choses ont incroyablement changé, des conseils indépendants à la plus grande écoute apportée aux actionnaires minoritaires en passant par le renforcement des règles boursières et le contrôle plus important des autorités financières. Le fait que l'utilisation des normes comptables internationales y soit désormais en vigueur permet d'évaluer les sociétés plus uniformément que lorsqu'il fallait jongler entre les systèmes comptables propres à chaque pays. Nous avons assisté à une transformation de l'état d'esprit, les oligarques ayant cédé la place à une nouvelle génération d'entrepreneurs. La perfection a-t-elle été atteinte? Non, nous sommes toujours confrontés à des difficultés, mais elles se font de plus en plus rares. La gouvernance fait partie d'un processus d'évolution plus large duquel les politiques et les initiatives environnementalement et socialement responsables sont indissociables.

En fin de compte, cela nous ramène à l'importance pour les sociétés d'avoir un solde de trésorerie positif afin d'être capables de mener des activités de recherche et de développement qui aideront à assurer la pérennité de leurs affaires. Tout cela contribue à ce que nous voyons comme une tendance favorable globale.

Q : Où trouvez-vous des occasions?

Chetan Sehgal : Les sociétés chinoises, notamment des entreprises comme Tencent et Alibaba, jouent le rôle le plus important au sein de nos portefeuilles; cependant, nous détenons également des titres de sociétés qui disposent d'une importante marge de croissance dans d'autres pays. Beaucoup ont réussi à se bâtir tôt une position de leader sur le marché et ont la possibilité de développer leurs activités dans beaucoup de domaines connexes. Prenez, par exemple, la société sud-coréenne Naver. Elle a commencé par développer un moteur de recherche, puis s'est mise au commerce en ligne avant d'ajouter LINE, un équivalent de WhatsApp au Japon, à sa panoplie. Maintenant, elle offre même des services infonuagiques aux entreprises de services à la demande.

La valorisation boursière de telles sociétés correspond toujours à une moyenne entre l'entreprise relativement bien établie existante et la nouvelle entreprise en évolution. Selon nous, pour beaucoup d'entre elles, le marché ne paie pas la pleine valeur. De ce fait, il nous semble que ces sociétés présentent de nombreux avantages. Par exemple, la société sud-coréenne Samsung, qui se trouve être l'un de nos plus importants placements, est actuellement incroyablement bon marché, même si l'on considère les mesures traditionnelles.

Alors que les marchés boursiers américains ont affiché un rendement nettement supérieur ces dernières années, les marchés émergents ont de la marge pour les rattraper.

Q : Que pensez-vous des relations entre les États-Unis et la Chine?

Chetan Sehgal : Nous sommes conscients de l'exacerbation des tensions commerciales et des répercussions que cela pourrait avoir

sur les sociétés et leur capacité bénéficiaire. Nous en observons déjà certaines retombées. Par exemple, Samsung fournit des systèmes de mémoire et exerce des activités dans le domaine de la téléphonie mobile. Alors, si un concurrent comme Huawei est banni, ils gagneront des parts de marché. Toutefois, Huawei est également client de Samsung et l'idée de ne pas pouvoir fournir Huawei est source d'un certain malaise. Cela donne à penser à la règle générale de vie qui veut que tout espace libéré soit rempli. En conséquence, si une société en fait moins, alors une autre vient occuper l'espace et continue d'avancer.

Les relations entre les États-Unis et la Chine et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement sont sources de réelles inquiétudes compte tenu du fait qu'il n'existe pas de solutions à long terme simples, et que cela ne fait même pas l'objet de discussions. À notre sens, nous devons tirer parti de l'évolution du marché plutôt que de nous concentrer sur les tensions. Dans le cadre de notre analyse continue, l'évaluation de la capacité à maintenir des bénéfices est très importante tout comme le fait de soumettre certaines sociétés à des simulations de crise en lien avec des scénarios qui pourraient arriver.

Q : Vous attendez-vous à ce que les prochaines élections américaines conduisent à des changements?

Chetan Sehgal : Un changement éventuel dans le Bureau ovale aura probablement une incidence sur certains secteurs. Cependant, en ce qui concerne les enjeux géopolitiques tels que les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine, on ignore si l'une ou l'autre des administrations sera plus conciliante à l'égard de la Chine. Je pense que la tendance structurelle réside dans le fait que les États-Unis pensent que la Chine est en compétition avec eux pour le leadership en technologie et que, compte tenu des sanctions américaines, la Chine veut être indépendante du point de vue des technologies. Rien de cela ne changera vraiment avec les élections. Ce qui pourrait changer en revanche est l'humeur du marché à court terme tandis que la campagne progressera.

En tant qu'investisseur, il y a une constante parmi les nombreux défis que nous avons à affronter. C'est notre détermination à acheter à prix réduit des sociétés des marchés émergents aux bénéfices durables, sociétés qui pavent la voie à l'évolution amorcée.

Les défis des liquidateurs transfrontaliers

Par Thomas E. Junkin

Aujourd'hui, la réalité est tout simplement telle que les familles sont dispersées partout dans le monde. Bien que les outils numériques nous permettent d'entretenir des relations étroites, les aspects réels de la vie transfrontalière ont frappé les parents qui envisageaient de désigner un enfant habitant à l'extérieur de nos frontières comme liquidateur de leur succession. Il existe également des incidences importantes pour la personne qui accepte consciencieusement d'assumer de telles responsabilités.

D'un point de vue juridique, au Canada, rien ne vous interdit de désigner un liquidateur à l'étranger pour votre succession. D'après nous, les véritables questions à se poser sont les suivantes : Est-ce une bonne idée? Si vous n'avez pas le choix, comment pouvez-vous faire en sorte que cette situation soit optimale?

Afin de nous aider à illustrer certains facteurs à prendre en considération, nous vous présenterons une famille canadienne fictive : Daryl et Debbie et leurs deux fils adultes. Ben a une double citoyenneté américaine-canadienne. Il habite en Californie avec sa famille. Doug est célibataire et voyage constamment. Il est un esprit libre et ses parents s'inquiètent de son niveau d'épargne en vue de la retraite. Daryl et Debbie ont désigné Ben à titre de liquidateur, compte tenu de son bon sens des affaires.

La succession du couple comprend leur résidence principale en Alberta, leurs comptes de placement enregistrés et non enregistrés et quelques comptes de banque. Daryl décède avant sa femme. Au décès de Debbie, Ben assume ses responsabilités de liquidateur et découvre que le testament de sa mère stipule que la succession doit être séparée également entre les deux frères. Il y est également indiqué que la moitié de la part de Doug devra être détenue dans une fiducie pour protéger sa sécurité financière future. Ben est désigné comme fiduciaire de la fiducie de Doug.

La logistique

Ben et Doug reviennent en Alberta pour les funérailles de leur mère et Ben réalise rapidement qu'il vaut mieux aborder certaines questions tandis qu'ils sont dans la province, notamment la vente de l'auto de Debbie, la distribution de tous les biens et la prise de mesures pour entretenir la maison jusqu'à la vente potentielle de celle-ci. Doug n'est pas sûr de revenir en Alberta ou s'il souhaite que la maison familiale fasse partie de sa portion de la succession, donc des décisions sont en suspens.

Ben commence à faire face à des questions qui demandent un temps considérable lorsqu'il visite la banque de Debbie pour ouvrir le compte successoral nécessaire qui lui permettra de continuer de payer les dépenses courantes de la succession. Étant donné qu'il n'est pas résident du Canada, l'ouverture du compte comporte des complexités additionnelles et prend plus de temps que prévu.

De façon réaliste, Ben doit retourner chez lui pour voir sa famille et reprendre le travail. Lorsqu'il est de retour en Californie, Ben et son employeur conviennent que Ben pourra se rendre en Alberta quelques jours par mois afin d'assumer ses responsabilités de liquidateur. Il prévoit surveiller attentivement ses frais de déplacement et les imputer à la succession. En même temps, il commence à recueillir des informations successorales et, comme de nombreux autres liquidateurs, découvre que le processus implique des heures à parler au téléphone et à écrire des lettres à différents organismes. Toutefois, grâce à la technologie, lorsque Ben travaille sur des questions d'ordre successoral, il le fait majoritairement à partir de chez lui, en Californie.

L'exigence liée au cautionnement

L'avocat spécialisé en droit successoral informe Ben que, lors de sa demande d'homologation de la succession de Debbie, la cour exigera qu'il fournisse un cautionnement étant donné qu'il habite à l'extérieur de l'Alberta et, ce qui est encore plus problématique, à l'extérieur du Canada¹. Le but du cautionnement est de garantir que la valeur de la succession est protégée même si Ben ne respecte pas ses responsabilités de liquidateur. Pour obtenir le cautionnement, Ben doit divulguer des

informations détaillées au sujet de ses actifs et de son revenu.

Il paiera une prime annuelle, qui pourrait coûter jusqu'à plusieurs milliers de dollars. Ben et son avocat communiquent avec trois compagnies d'assurance avant d'en trouver une qui accepte de fournir le cautionnement.

Dans certains cas, une dispense peut être accordée à l'égard de l'exigence liée au cautionnement, mais cela nécessite une demande de nature judiciaire spéciale qui implique des frais juridiques additionnels. La cour examine tous les faits et détermine, entre autres, si tous les bénéficiaires consentent à cette étape. Malheureusement, Doug est déçu et blessé que Ben ait été désigné fiduciaire de la moitié de sa part de la succession et refuse de renoncer au cautionnement.

Où la succession réside-t-elle exactement?

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, une succession est considérée comme une fiducie et est donc un contribuable. La résidence de la fiducie aux fins de l'impôt est présumée être l'endroit où le contrôle et la gestion de la succession ont principalement lieu. Dans le cas de Ben, il s'agit de la Californie. Cela signifie que la succession sera sans doute traitée comme une résidente des États-Unis, ce qui a plusieurs conséquences² :

- La succession pourrait perdre le traitement fiscal avantageux des gains en capital et des dividendes dont bénéficierait une succession résidant au Canada;
- La succession pourrait être dans l'impossibilité de diviser le fardeau fiscal entre la succession et les bénéficiaires, comme une succession résidant au Canada pourrait le faire;
- Un impôt sur le revenu canadien sera retenu à la source sur le revenu de source canadienne. Si la maison familiale est vendue, l'acheteur devra retenir et remettre une partie du prix d'achat à l'Agence du revenu du Canada;
- À la date où la succession devient non-résidente, il y aura disposition réputée de tous ses biens successoraux, ce qui pourrait accroître les gains en capital imposables;

1. L'exigence liée au cautionnement pour les liquidateurs extraprovinciaux existe dans toutes les provinces sauf au Québec. La cour sera peu disposée à accorder une dispense à l'égard d'un cautionnement lorsque le liquidateur habite à l'extérieur du Canada, car la cour n'a pas autorité sur le liquidateur.

2. Ces informations ne constituent nullement un conseil fiscal. La fiscalité transfrontalière est un sujet complexe et l'obtention de conseils d'actualité de la part d'un spécialiste en fiscalité chevronné est toujours recommandée.



- La succession sera assujettie aux lois fiscales des États-Unis et de la Californie, où Ben habite. Ben devra préparer des déclarations de revenus américaines additionnelles et pourrait encourir des pénalités s'il ne le fait pas;
- Dans le pire des cas, la succession pourrait factuellement être résidente des États-Unis, mais « réputée résidente » du Canada, ce qui pourrait entraîner une double imposition.

Pour établir une résidence au Canada pour la succession, Ben devrait prendre toutes les décisions liées à la succession au Canada. Étant donné que le règlement de la succession prendra de 12 à 18 mois et que sa famille et son travail sont en Californie, cette solution n'est pas faisable.

Une fois la succession réglée, Ben commencera à agir à titre de fiduciaire de la fiducie de Doug, qui sera presque certainement considérée comme résidente des États-Unis étant donné que Ben y vit. Comme Doug pourrait retourner vivre au Canada un jour, une fiducie américaine n'est pas nécessairement le meilleur arrangement pour lui. Les choses ne se déroulent probablement pas de la manière dont Daryl et Debbie l'avaient prévu.

Restrictions relatives aux conseillers

Le conseiller de Debbie dira à Ben de faire appel au conseiller financier situé en Alberta, qui a très bien géré l'argent de leur famille

pendant des années, afin de lui demander de s'occuper des placements fiduciaires de Doug. Toutefois, les lois américaines sur les valeurs mobilières interdisent à ce conseiller de fournir des conseils en matière de placements à un résident des États-Unis. Ben ne pourra pas travailler avec un conseiller en placement canadien tant qu'il sera le fiduciaire de la fiducie de Doug et qu'il habitera aux États-Unis³.

Connaître les avenues possibles

En gardant tout cela à l'esprit, est-ce une bonne idée de désigner un liquidateur étranger pour une succession canadienne? D'après notre expérience, la réponse est « probablement pas ». Voici des conseils que nous donnerions à des parents comme Debbie et Daryl ou à des clients dont la seule option est un enfant qui habite à l'extérieur des frontières canadiennes :

- Discutez de la situation avec Ben et Doug. Peut-être que Doug déménagerait au Canada pendant un ou deux ans pour agir à titre de liquidateur de la succession et ainsi faire en sorte que celle-ci réside au Canada. Il pourrait obtenir les conseils et l'aide de Ben de manière informelle;
- Désignez un coliquidateur au Canada qui travaillera avec Ben. Toutes les décisions seraient prises de manière conjointe, à l'intérieur du Canada. Les deux liquidateurs devront faire preuve de diligence dans

la documentation de toutes les rencontres et la signature de documents importants de manière à ce qu'il soit évident que Ben ne contrôle pas la succession à partir des États-Unis;

- Désignez une société de fiducie canadienne, comme la Société Fiduciary Trust du Canada, à titre de liquidateur. Cela garantira que la succession réside au Canada. De plus, étant donné que les sociétés de fiducie n'ont pas besoin de déposer un cautionnement, cette exigence coûteuse sera éliminée. Ben pourrait être désigné coliquidateur et fiduciaire et participer à la prise de décisions. La société de fiducie aura l'expertise pour veiller à ce que la succession et la fiducie de Doug soient de toute évidence gérées au Canada.

Compte tenu de notre expérience avec les clients, nous savons que les mêmes préoccupations existent dans le sens inverse : lorsque des adultes canadiens ont des parents qui habitent dans d'autres pays. Peu importe votre structure familiale ou les pays où habitent les membres de votre famille, discuter de la planification successorale, se renseigner au sujet des lois des pays en question et obtenir les conseils d'un spécialiste vous aideront sans aucun doute à aborder le casse-tête transfrontalier avant qu'il ne survienne.

3. Certains conseillers en placement canadiens pourraient être autorisés à fournir des conseils en placement en Californie, mais il s'agirait d'un cas rare.

La personnalisation : élément essentiel du plan de retraite

Par David M. Cieslowski

La planification de la retraite exige plus que jamais une approche personnalisée.

Malgré son apparente simplicité, ce concept qui se dégage du Sondage de *Franklin Templeton sur les stratégies et attentes en matière de revenus à la retraite (RISE)*, est souvent ignoré¹. Pourtant, comme en témoigne notre échange avec David Cieslowski, une approche personnalisée peut donner des résultats durables.

Q : En quoi ce concept est-il si important?

David Cieslowski : Les jeunes baby-boomers et les membres plus âgés de la génération X qui cherchent à épargner pour la retraite doivent jongler avec plusieurs priorités à la fois. En plus de pourvoir aux besoins financiers des jeunes adultes qui vivent sous leur toit ou qui sont aux études postsecondaires, ils sont souvent responsables de veiller sur leurs parents âgés. Parfois, ils soutiennent leurs enfants qui peinent à lancer leur carrière. En raison des prix élevés de l'immobilier, plusieurs clients aident un membre de leur famille à acheter une première maison ou copropriété. La famille a toujours fourni un certain soutien financier, mais jamais d'une telle ampleur. De plus, au cours des dernières années, de nombreuses personnes de cette tranche d'âge ont été contraintes de prendre leur retraite plus tôt que prévu. Ce phénomène s'observe un peu partout au pays. La COVID-19 n'a fait qu'ajouter une autre couche d'incertitude, surtout du côté des entreprises familiales. Or, l'incertitude est une source d'anxiété. Il ne s'agit là que d'un côté de la médaille.

Q : Quel est l'autre côté?

David Cieslowski : Les clients disposent habituellement d'un vaste éventail d'options quand vient le temps de choisir la façon de gérer leur argent. Devraient-ils rembourser leur prêt hypothécaire ou augmenter leurs cotisations au REER? Comment peuvent-ils réussir à cotiser aussi à un REEE et à un CELI? Quel montant devraient-ils réserver aux placements dans des instruments non enregistrés? Comment peuvent-ils optimiser leur situation fiscale? Quelle est la meilleure façon de gérer leurs dettes? La COVID-19 a également mis en lumière l'importance d'avoir des fonds en cas d'urgence. Plusieurs éléments peuvent changer au fil du temps.

C'est pourquoi une approche globale en matière de planification de la retraite peut vous aider à y voir plus clair, à diminuer votre niveau d'anxiété et à découvrir des pistes de solution.

Q : Pouvez-vous expliquer?

David Cieslowski : Nos clients sont occupés et doivent jongler avec des responsabilités complexes. Je ne connais aucun algorithme ni aucune solution universelle qui peut venir à bout des grandes préoccupations et atténuer les craintes. Lorsque les clients rencontrent leur conseiller, ils obtiennent des résultats. Ces rencontres sont une occasion de passer en revue la situation du client, de voir l'état de ses finances, d'établir les priorités et de prendre des décisions en fonction de ses objectifs. L'objectif peut être aussi simple que de fixer une cible de cotisations au REER qui lui permettra de passer à la tranche de taux d'imposition inférieure, et de déterminer l'utilisation du montant économisé en impôt. Il peut s'agir également d'apporter des ajustements à court terme aux dépenses, placements ou montants épargnés et de renseigner le client sur les façons d'en atténuer les répercussions à long terme.

Les propriétaires d'entreprise peuvent unir leurs efforts pour conserver plus d'argent dans leur entreprise en ce moment. Quelles seront

les conséquences sur leur stratégie de planification de patrimoine et quelles sont les décisions les plus judicieuses à prendre en matière de gestion fiscale et financière?

Par expérience, nous savons que le succès de nos clients, autant dans leur vie personnelle que professionnelle, est d'abord une question de vision, de planification et de rigueur. Il s'agit des mêmes qualités qui font en sorte qu'un plan bien adapté à la situation personnelle du client permettra de dissiper un peu d'incertitude en cette période tumultueuse.



1. Sondage de Franklin Templeton sur les stratégies et attentes des Canadiens en matière de revenus à la retraite (RISE) mené par Franklin Templeton Canada du 31 janvier au 11 février 2020, <https://www.franklintempleton.ca/fr-ca/investor/planning/retirement/>.

Manmeet Bhatia, « Competing Priorities Impact Retirement Preparedness » *ADVISOR/ANALYST.COM*, 8 juillet 2020, <https://advisoranalyst.com>.

<https://www.franklintempleton.ca/fr-ca/investor/planning/retirement/> et <https://advisoranalyst.com/2020/07/08/competing-priorities-impact-retirement-preparedness.html>.

La disparition de l'argent comptant

Paieriez-vous comptant, au moyen de votre carte de crédit, de débit, avec votre mobile ou en cryptomonnaie? Le consommateur n'a jamais eu autant de moyens de payer sans utiliser d'argent sonnante. Il s'agit d'un exemple qui illustre bien la numérisation des paiements et la disparition de l'argent comptant dans la société.

Au cours des derniers mois, la cadence du changement s'est accélérée, car la COVID-19 a incité les consommateurs à utiliser divers modes de paiement sans contact. Dans le cas de notre famille, nous avons cessé d'utiliser de l'argent comptant en février. Selon Statistique Canada, les ventes au détail en ligne ont augmenté de 110,8 % en mai 2020 par rapport à l'année précédente¹.

Cette hausse témoigne d'une mouvance qui s'opère à l'échelle mondiale depuis plusieurs décennies, et certains pays qui font figure de pionniers à ce chapitre pourraient vous surprendre. C'est dans les pays nordiques comme la Finlande, la Suède et le Danemark que la disparition de l'argent comme mode de paiement est la plus avancée. Viennent ensuite notamment la Chine, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et l'Australie².

Sans surprise, les systèmes de paiement ont évolué de façon différente en Chine et aux États-Unis. Chez nos voisins du sud, les consommateurs utilisent principalement leurs cartes bancaires pour payer leurs achats. Les sommes transitent alors par diverses sociétés de traitement de paiements. L'objectif est de passer du paiement comptant au paiement à partir d'un compte chèque et ainsi de suite. Pour sa part, la Chine a emprunté la voie rapide et s'est concentrée sur le développement des systèmes mobiles et l'utilisation de codes QR (codes à barres de forme carrée) auquel participent les sociétés de technologies de l'information et du commerce de détail³.



Le clivage entre les modes de paiement utilisés dans les deux plus grandes économies du monde commence toutefois à se résorber. Comme ailleurs dans le monde, l'innovation et la concurrence façonnent le changement. Par exemple, les sociétés technologiques occidentales proposent des modes de paiement qui ne sont pas intégrés aux structures bancaires habituelles. On n'a qu'à penser à l'utilisation de plus en plus répandue de plateformes de paiement comme Stripe ou de cryptomonnaies comme le Bitcoin qui repose sur la technologie des chaînes de blocs. Des entreprises comme Royal Caribbean International ont commencé à proposer des solutions de paiement mobiles, au départ en Chine, afin de répondre à la demande de leur importante clientèle chinoise⁴. D'autres entreprises proposent des solutions de paiement sans numéraire, comme Tappit, en Angleterre, qui offre de payer au moyen d'un bracelet lié à une carte de crédit⁵. Un moyen que vous apprécierez lorsque vous pourrez à nouveau assister à un festival de musique ou à une partie de hockey. Plus besoin d'argent ni de carte, vous n'aurez que votre téléphone en main.

Sans surprise, les systèmes de paiement ont évolué de façon différente en Chine et aux États-Unis.

Nul doute que la numérisation des paiements est en croissance et qu'elle comporte de nombreux avantages, mais il est peut-être encore tôt pour dire adieu à l'argent comptant. Après tout, Crésus, roi de la Lydie (qui était située à l'ouest de la Turquie aujourd'hui) a fait frapper les premières pièces de monnaie vers l'an 600, avant J.-C., et la Chine a mis en circulation les premiers billets autour de l'an 770, avant J.-C⁶. L'argent comptant a traversé bien des époques.

1. Jason Aston, Owen Vipond, Kyle Virgin et Omar Youssouf, « Le commerce de détail électronique et la COVID-19 : comment le magasinage en ligne a ouvert des portes pendant que beaucoup se fermaient », Statistique Canada, 27 juillet 2020, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00064-fra.htm>.

2. « Top countries moving towards a cashless society by 2022, revealed by GlobalData », GlobalData, 13 janvier 2020, <https://www.globaldata.com/top-countries-moving-towards-a-cashless-society-by-2022>.

3. Aaron Klein, « China's Digital Payments Revolution » Brookings Institution, avril 2020, <https://www.brookings.edu>.

4. Aaron Klein, « China's Digital Payments Revolution ».

5. Liz Alderman, « Our Cash-Free Future Is Getting Closer », *New York Times*, 6 juillet 2020, <https://www.nytimes.com>.

6. Andrew Beattie, « The History of Money, From Barter to Banknotes », *Investopedia*, 17 juillet 2020, <https://www.investopedia.com>. « Gold coin of Croesus », A History of the World, BBC et le British Museum, 25 mai 2014, <https://www.bbc.co.uk>.

Repenser le ciment

Qu'ont en commun le Panthéon de Rome et le Burj Khalifa de Dubaï? Le béton est essentiel à l'existence même de ces deux merveilles architecturales. Construit entre 113 et 125, le Panthéon est couronné par le plus grand dôme en béton de ciment hydraulique non armé au monde¹. Ouvert en 2010, le Burj Khalifa est actuellement le plus grand édifice en ciment et l'ouvrage bâti par l'homme le plus haut au monde².

Bien que ces deux exemples soient notoires, les faits en disent bien davantage sur le rôle du béton dans notre quotidien. Après l'eau, le béton est le matériau le plus consommé au monde. Il se trouve en tête de la liste des matériaux les plus fabriqués à l'échelle mondiale³. Selon un rapport, plus de 70 % de la population mondiale vit dans une structure qui contient du béton⁴. Songez au fait que le marché du béton et du ciment est « appelé à connaître une croissance de 332,2 milliards de dollars américains entre 2020 et 2024 » et que son taux de croissance annuel composé devrait être supérieur à 7 % au cours de cette période⁵.

Les innovations en cours, axées sur la réduction de l'énorme empreinte de dioxyde de carbone (CO₂) du béton, sont un aspect important de

cette croissance. Le problème ne réside pas tant dans le béton en soi. Les principales préoccupations concernent plutôt l'énergie requise pour produire les importantes quantités de matériau nécessaires et les émissions de CO₂ qui découlent de la fabrication de ciment, une composante essentielle du béton. Selon les estimations, la production de ciment est responsable à elle seule d'environ 8 % des émissions totales de CO₂⁶.

De nouvelles possibilités émergent

En plus des nouveaux produits écologiques déjà présents sur le marché, des concepts qui datent de 85 ans, comme le béton translucide, qui révolutionnerait l'esthétique grise du matériau et accroîtrait son efficacité énergétique, prennent une autre dimension au 21^e siècle⁷. Les fissures sur les routes et les ponts en béton pourraient possiblement devenir une chose du passé. Des laboratoires partout dans le monde procèdent à des essais sur le béton flexible dans le but de rendre les infrastructures plus sécuritaires, d'accroître la durée de vie du matériau et de réduire les coûts d'entretien et l'utilisation de ressources⁸.

Des recherches s'approchent aussi du fond du problème, et de nouvelles méthodes de fabrication pouvant réduire de manière considérable les émissions de carbone sont conçues. Par exemple, une jeune entreprise américaine utilise une bactérie pour fabriquer du béton, éliminant la nécessité d'avoir recours au ciment et réduisant l'énergie requise pour produire le béton⁹. Une autre entreprise a breveté un ciment fabriqué au moyen d'un processus qui réduit la production de carbone par 70 % et qui capte environ 300 kg de CO₂ par tonne pendant le durcissement¹⁰. Songez-y : des routes pouvant stocker du carbone. La société vend déjà des produits résidentiels et travaille avec d'importants acteurs afin de mettre à l'essai les applications à grande échelle.

D'autre part, les techniques d'impression 3D réduisent déjà la quantité de ciment nécessaire à la construction d'édifices. De plus, des chercheurs de l'UCLA mettent actuellement à l'essai un nouveau type de béton imprimé en 3D qui réduit l'empreinte carbone par 60 %¹¹.

Visiblement, des changements en béton sont en cours. Qu'en penseraient les Romains?

1. Lucy Rodgers, « Climate change: The massive CO₂ emitter you may not know about », *BBC News*, 17 décembre 2018, <https://www.bbc.com/news/science-environment-46455844>.
2. « The Tallest Concrete Buildings in the World », *Madmix*, <https://www.madmix.co.uk/about-us/blog/the-tallest-concrete-buildings-in-the-world>.
3. « Concrete Facts », *Concrete Helper*, <https://concretehelper.com/concrete-facts>.
4. « Concrete Facts ».
5. « COVID-19 Impacts: Concrete and Cement Market Will Accelerate at a CAGR of Over 7% Through 2020-2024/Growing "Adoption of Smart Concrete to Boost Growth/Technavio" », *Business Wire*, 30 juillet 2020, <https://www.businesswire.com>.
6. Lucy Rodgers, « Climate change: The massive CO₂ emitter you may not know about ».
7. Tamy Cozier, « Clear Breakthrough: Zospeum Takes Translucent Concrete to Next Level », *Metropolis*, 20 avril 2017, <https://www.metropolismag.com>.
8. Victor C. Li, « Bendable concrete, with a design inspired by seashells, can make US infrastructure safer and more durable », *The Conversation*, 25 mai 2018, <https://theconversation.com>.
9. « These new innovations in concrete could dramatically cut global carbon emissions », *Construction Climate Challenge*, 6 mars 2020, <https://constructionclimatechallenge.com>.
10. « These new innovations in concrete could dramatically cut global carbon emissions ».
11. « UCLA engineers received \$1.5 million grant to make environmentally friendly concrete », *UCLA Samueli School of Engineering*, 15 août 2019, <https://samueli.ucla.edu>.



Fiduciary
Trust
Canada™

Calgary
335 Eighth Avenue SW,
bureau 1940,
Calgary (Alberta)
Canada T2P 1C9
1 800 574-3822

Toronto
200 King Street West,
bureau 1500,
Toronto (Ontario)
Canada M5H 3T4
1 800 574-3822

Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest,
bureau 1940
Montréal (Québec)
Canada H3A 3L6
1 800 574-3822

fiduciarytrust.ca

À titre informatif : Le présent bulletin contient des énoncés prospectifs. Est considéré comme un énoncé prospectif tout énoncé correspondant à des prévisions ou dépendant de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportant, ainsi que tout énoncé formulé au futur ou au conditionnel ou incluant des mots comme « peut-être », « éventuel », « si » ou tout autre mot ou expression similaire. Les énoncés prospectifs n'offrent aucune garantie de rendement futur. Divers facteurs pourraient contribuer à faire dévier les résultats prévus, notamment des facteurs généraux concernant l'économie, la politique et les marchés, l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change, la conjoncture mondiale des marchés boursiers et des marchés financiers, la concurrence entre les entreprises, les changements technologiques, les modifications à la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Cette liste de facteurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et doivent savoir que Placements Franklin Templeton ne les met pas nécessairement à jour à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.